

## Challenge Starthèse

### Principes et règlement du Challenge

Il existe sur l'ensemble du territoire national de plus en plus de dispositifs destinés à valoriser les jeunes chercheurs, qu'ils soient doctorants et jeunes docteurs, pour leur capacité à mobiliser les compétences acquises durant leur expérience de recherche.

Parmi ces dispositifs, se développent en particulier des actions qui mobilisent plus spécifiquement la démarche entrepreneuriale comme vecteur de révélation des compétences de ces jeunes chercheurs. Ces actions proposent d'expérimenter des processus et de mobiliser les outils de l'entrepreneuriat avec l'intention de faire acquérir des compétences à partir de la conception d'un projet de valorisation.

Dans ce contexte d'émergence, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche organise Starthèse, un programme national pour donner de la visibilité à ces dispositifs en entrepreneuriat et les faire connaître, pour inciter davantage de jeunes chercheurs à s'y inscrire et pour influencer les représentations des acteurs socio-économiques quant aux aptitudes professionnelles des jeunes chercheurs.

Pour présenter leurs lauréats et participer au challenge Starthèse au niveau territorial ou au niveau national, les dispositifs candidats doivent avoir préalablement demandé et obtenu leur affiliation à Starthèse.

### Conditions d'affiliation des dispositifs au Challenge Starthèse

Les dispositifs intéressés pour participer à ce challenge doivent avoir demandé et obtenu leur affiliation au comité d'organisation national du Challenge Starthèse avant le 24 février 2025 à 12h00. Ceux qui étaient déjà affiliés précédemment pourront simplement confirmer leur affiliation par la mise à jour des données de leur organisation et par l'acceptation des conditions de ce règlement et de l'agenda général du challenge 2025 (formulaire fourni à tous les dispositifs précédemment affiliés).

Pour une première affiliation, les dispositifs doivent remplir un dossier simple de demande d'affiliation qu'ils doivent déposer au plus tard le 24 février 2025 à 12h00 en format pdf et via wetransfert à l'adresse [starthese@recherche.gouv.fr](mailto:starthese@recherche.gouv.fr).

Ce dossier permet de vérifier l'adéquation du dispositif avec les finalités de Starthèse.

L'affiliation sera accordée ou le renouvellement confirmé si les dispositifs candidats respectent les conditions de positionnement, d'organisation et de communication suivantes. :

En termes de positionnement

- Le dispositif s'adresse aux jeunes chercheurs, c'est-à-dire aux doctorants inscrits pour l'année universitaire en cours ou aux docteurs ayant soutenu il y a moins de 5 ans à la date de leur candidature dans le dispositif.

- Le dispositif est centré sur l'initiation des jeunes chercheurs à l'entrepreneuriat. Il ne doit pas être requis des participants qu'ils candidatent à partir d'un projet réel ou qu'ils s'engagent à continuer l'instruction de ce projet à la suite de cette expérience...
- Les lauréats du concours i-PhD ainsi que les jeunes chercheurs déjà engagés dans un parcours entrepreneurial ne sont pas éligibles pour être lauréats national du Challenge Starthèse.
- Le dispositif doit inclure explicitement toutes les formes d'innovation et notamment les innovations en SHS et les approches transdisciplinaires sans se restreindre à l'innovation technologique et à la Deeptech. Le règlement du dispositif sera joint à la fiche de demande d'affiliation.

### En termes d'organisation

- Le dispositif qui demande son affiliation est organisé à l'échelle d'un Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) ou, dans le cas d'absence de PUI, à l'échelle d'un site universitaire à travers le regroupement de plusieurs établissements participants.
- Les jeunes chercheurs doivent être formés à des méthodes de créativité et de conception qui leur permettent d'imaginer une forme de valorisation de leur expérience de recherche<sup>1</sup> afin de répondre à un besoin clairement identifié. Ils doivent par ailleurs être préparés aux techniques de prise de parole en public pour « pitcher »<sup>2</sup> leur projet entrepreneurial de manière convaincante.
- Les projets peuvent être travaillés par une personne seule ou en équipe. Les profils au sein de l'équipe peuvent intégrer des jeunes chercheurs et d'autres cursus. Cependant, une seule personne doit prendre la parole lors du Pitch et, si les profils au sein de l'équipe sont variés, c'est un jeune chercheur qui doit faire le pitch.
- Les jeunes chercheurs doivent être départagés à travers la présentation de leur projet entrepreneurial au cours d'une prise de parole. Les organisateurs devront prévoir une durée de référence de maximum 5 mn en public (pitch).
- Si les lauréats de plusieurs dispositifs doivent être départagés au sein d'un même territoire, le dispositif s'engage à présenter au moins un candidat au Challenge Starthèse territorial, et se conformer aux principes d'organisation qui seront définis par le comité d'organisation de ce Challenge territorial. Ce Challenge sera organisé entre le 1<sup>er</sup> septembre 2024 et le 8 septembre 2025.
- Le comité d'organisation du dispositif candidat s'engage à remplir et transmettre une fiche de synthèse sur l'édition 2025 au comité national avant le 8 septembre 2025. Cette fiche de synthèse sera transmise dans le package à destination de tous les dispositifs affiliés et servira à la préparation de l'évènement national.

---

<sup>1</sup> Implique la valorisation des connaissances et des compétences, à la fois disciplinaires et transversales, développées pendant le(s) expérience(s) de recherche du jeune chercheur.

<sup>2</sup> Langues acceptées pour le pitch : français et anglais

- Le comité d'organisation du dispositif candidat s'engage à couvrir les frais qui seraient induits par le déplacement du/des jeunes chercheurs sélectionnés pour le challenge territorial et pour le Challenge National.

En termes de communication

- Le dispositif s'engage à utiliser la charte graphique Starthèse pour mentionner son affiliation au challenge.
- Le dispositif s'engage à communiquer sur l'organisation d'un, éventuel Challenge territorial et sur le Challenge national Starthèse.

## Gouvernance du Challenge Starthèse

Un comité d'organisation national Starthèse :

- Ce comité est composé de deux représentants du MESR, d'un représentant des DRARI, d'un représentant du RNCD, d'un représentant de France Universités, d'un représentant de Bpifrance, d'un représentant du réseau SATT, d'un représentant du réseau Pépite, d'un représentant de la CDEFI et un représentant de la CGE.
- Ce comité est chargé de valider les demandes d'affiliation des nouveaux dispositifs candidats et de confirmer le renouvellement de tous ceux qui étaient déjà affiliés.
- Il supervise le respect des engagements par les différents dispositifs affiliés.
- Il fait respecter le planning général d'organisation, notamment pour la désignation des lauréats de chaque territoire qui seront ensuite présentés au challenge national.
- Il organise l'évènement national du Challenge Starthèse.
- Il formalise un bilan annuel du Challenge à partir d'un échange avec les différents comités d'organisation territoriaux et propose des axes d'amélioration pour l'édition suivante.

Des comités d'organisation territoriaux

Des comités d'organisation territoriaux seront mis en place à l'initiative du comité national lorsqu'il sera nécessaire de départager les lauréats de différents dispositifs affiliés, positionnés sur le même territoire.

Sinon, c'est le comité d'organisation du dispositif affilié qui devient comité d'organisation territorial pour Starthèse et qui rapporte au comité d'organisation national.

## Organisation du Challenge Starthèse

Starthèse est un challenge qui fédère les dispositifs locaux qui lui sont affiliés et ne se substitue pas à eux.

Le challenge est organisé en premier lieu à l'échelle territoriale et ensuite à l'échelle nationale.

### Le Challenge territorial Starthèse

L'échelle territoriale est soit un PUI soit un site universitaire où se coordonnent plusieurs établissements. Si un dispositif a été conçu comme transversal à plusieurs territoires, il doit le préciser dans son dossier d'affiliation et il devra s'assurer qu'un lauréat sera désigné par territoire.

A l'échelle d'un territoire deux cas de figure peuvent se rencontrer :

- Lorsque qu'il n'y a qu'un dispositif affilié à Starthèse dans le territoire.

Dans ce cas, le Challenge territorial Starthèse est celui du seul dispositif affilié sur le territoire. C'est le règlement du dispositif qui est applicable, dans le respect des engagements qui ont permis son affiliation au challenge Starthèse. Le jury de ce dispositif désignera le jeune chercheur qui représentera le territoire lors du Challenge national de Starthèse.

La désignation du jeune chercheur lauréat devra être remontée au comité national d'organisation avant le 8 septembre 2025. Ce lauréat devient de fait lauréat national du Challenge Starthèse.

- Lorsqu'il y a plusieurs dispositifs affiliés sur un territoire.

Il est nécessaire d'organiser un Challenge territorial spécifique pour départager les lauréats des différents dispositifs affiliés présents sur le territoire.

Un comité d'organisation sera constitué à l'initiative du comité d'organisation national de Starthèse.

Dans les deux cas, si un challenge territorial désigne comme lauréat une équipe, il faudra désigner un membre de l'équipe qui représentera l'équipe au challenge national. Lorsque l'équipe est constituée de profils diversifiés, celui qui fera le Pitch et qui sera le représentant de l'équipe devra nécessairement être un jeune chercheur.

### **Cahier des charges pour l'organisation du Challenge territorial Starthèse**

Un Challenge territorial spécifique à Starthèse n'est organisé que dans le cas où il faut départager les lauréats de plusieurs dispositifs affiliés sur le même territoire.

Ce challenge sera mis sous la responsabilité du comité d'organisation local et se déroulera de sorte que la désignation du jeune chercheur lauréat soit remontée au comité national d'organisation avant le 8 septembre 2025.

Chaque dispositif du territoire désignera jusqu'à 2 candidats pour participer à ce challenge territorial.

Le Challenge sera basé sur l'audition en public des candidats à travers leur Pitch.

Chaque comité d'organisation territorial définira les règles précises du challenge en fonction des spécificités des dispositifs impliqués.

Cependant, et afin d'homogénéiser le plus possible l'expérience des candidats des différents territoires, le comité national d'organisation recommande :

- D'inclure de 3 à 5 membres dans leur jury (et de désigner un président du jury) ;
- D'essayer d'équilibrer le genre, l'âge, les disciplines, les fonctions parmi les membres du jury ;

- D'inclure des représentants du monde socio-économique, de l'innovation, de l'entrepreneuriat et bien sûr du monde de la recherche ;
- En cas de conflit d'intérêt, par exemple si un membre du jury connaît personnellement un candidat ou si ce candidat est ou a été inscrit dans son établissement, le membre du jury concerné doit le déclarer à l'ensemble des membres, et ne participera pas aux questions ni à l'évaluation de ce candidat ;
- Le pitch aura une durée de référence maximale de 5mn ;
- De permettre si possible un temps d'échanges entre les membres du jury et les candidats après le pitch ;
- Les critères d'évaluation devront tenir compte des recommandations suivantes :
  - **Evaluation du candidat :**
    - Les savoirs et compétences acquis pendant l'activité de recherche sont explicitement en adéquation avec les besoins du projet
    - Structuration et argumentation du pitch tout au long de la présentation.
    - Qualité de la prise de parole : fluidité du discours, éloquence, pédagogie, force de conviction, respect du temps.
    - Le candidat intègre dans sa présentation une réflexion sur l'expérience acquise à travers le dispositif de sensibilisation entrepreneuriale.
  - **Evaluation du projet :**
    - Identification et qualification du besoin couvert par la proposition de valeur
    - Clarté de la proposition de valeur et caractère différenciant vis à vis de l'existant / solution alternative
    - Identification et maîtrise des conditions de faisabilité de la proposition de valeur. Capacité à identifier et mobiliser les compétences nécessaires.
    - Formulation des premières hypothèses pour élaborer un modèle économique
    - Intégration de l'impact de la solution proposée au regard des enjeux sociaux, sociétaux, environnementaux
  - **Il n'est pas attendu des lauréats qu'ils présentent**
    - Un modèle d'affaire abouti
    - Un modèle de financement
    - Un business plan
- Pour le Challenge territorial, il est suggéré que 3 prix soient décernés ;
- Le prix «Créativité », qui aura emporté l'adhésion du jury pour sa capacité à transformer de manière originale son expérience de thèse en une proposition de valeur convaincante et cohérente ;

- Le prix « Impact » , qui aura emporté l'adhésion du jury pour sa capacité à répondre de manière ambitieuse à des enjeux majeurs de société ou d'environnement ;
- Le prix « Audace » qui aura emporté l'adhésion du jury pour la démarche personnelle que le jeune chercheur aura engagé à travers son projet, pour la qualité de son retour d'expérience ;
- Par ailleurs, le public pourra être sollicité pour décerner le prix du Public, qui ne répond à aucun critère particulier sinon de susciter l'adhésion du public évaluée à travers un vote.

Parmi les 3 prix décernés par le jury, ce dernier désignera celui ou celle qui représentera le territoire pour le Prix national. Il ou elle devient de fait lauréat national de Starthèse.

Il n'est pas prévu de prix en numéraire par le Challenge Starthèse mais la valorisation d'une expérience, une reconnaissance du travail réalisé et de la visibilité pour les lauréats auprès des acteurs socio-économiques.

## Le Challenge national Starthèse

Le challenge national Starthèse est organisé sous la responsabilité du comité d'organisation national.

Ce challenge réunira les lauréats désignés par les territoires et se tiendra à l'automne 2025 à une date qui sera précisée ultérieurement.

Ce challenge national Starthèse n'est pas une nouvelle étape de sélection. Chaque lauréat désigné par son territoire devient de fait lauréat national. Tous les territoires seront donc représentés par un lauréat lors de cet évènement.

L'ambition de cet évènement est de donner une visibilité nationale aux lauréats de chaque territoire.

L'évènement sera conçu comme une célébration des capacités et des compétences entrepreneuriales de tous les lauréats qui seront valorisés avec les dispositifs qui ont assuré leur préparation.

Il devra également permettre de présenter la diversité des dispositifs présents sur le territoire afin de favoriser les échanges d'expérience.

Le comité d'organisation national cherchera à réunir le plus large public pour assister à cette finale en étant vigilant à tout particulièrement mobiliser les acteurs socio-économiques qui doivent venir découvrir le potentiel des jeunes chercheurs, mais aussi les jeunes chercheurs eux-mêmes, les acteurs académiques dans leur diversité, les acteurs publics qui accompagnent le développement de l'ESR à l'échelle régionale et nationale.

Il n'est pas prévu de prix en numéraire par le Challenge Starthèse mais la valorisation d'une expérience, une reconnaissance du travail réalisé et de la visibilité pour les lauréats auprès des acteurs socio-économiques.

L'organisation précise et les modalités de cet évènement national seront précisées en fonction du nombre de dispositifs candidats et quoi qu'il en soit elles seront définies avant l'été 2025.